

Entre les soussignés, ci-après dénommés « LE MANDATAIRE » et « LE MANDANT ».

LE MANDATAIRE, SAS PROPRIETES-PRIVEES, au capital de 40 000 €, Zac le Chêne Foré - 44 allée des Cinq Continents 44120 VERTOU ; SIREN 487624777 RCS Nantes. Carte professionnelle Transactions sur Immeubles et fonds de commerce (T) et Gestion Immobilière (G) n° CPI 4401 2016 000 010 388 délivrée par la CCI Nantes - Saint-Nazaire. Compte séquestre n° 30932508467 BPA St Sébastien (44230) ; Garantie par GALIAN - 89 rue La Boétie, 75008 Paris - n°28137 J pour 600 000€ pour T et 120 000€ pour G. Assurance responsabilité civile professionnelle par MMA Entreprise n° de police 120.137.405  
Acte établi par : Nom du Négociateur : LEROUX (Stéphane) Tél : 06 62 51 29 30  
Ayant le statut d'agent commercial / sous-partage salarial ; Titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de GALIAN sous le numéro de police n° B-010 522 ; RSAC n° 342 050 879 agissant pour le compte de l'établissement ci-dessus désigné (\* rayer la mention inutile).

LE MANDANT, le(s) propriétaire(s) (NOMS, Prénoms) : Monsieur d'ARISTE MIDJ  
Demeurant : 228 Chemin du Moulin 64460 CASTEJNE-DORT  
Tél : 06 21 67 41 94 e-mail : midj.vu64@guadil.com

1 - MOTIF DE L'AVENANT

Par la présente, il est convenu entre les parties que le prix de vente et les honoraires agence TTC, exprimés dans le mandat n° 199539 en date du 28/04/2019 et portant sur la vente du bien sis à CASTEJNE-DORT 228 Chemin du Moulin plus amplement désigné dans le mandat initial, seront désormais fixés :

- À la charge du VENDEUR
  - Le prix demandé (TVA et toutes autres taxes INCLUSES) est de : \_\_\_\_\_ €  
(Montant que le vendeur percevra AVANT de payer le montant des honoraires de l'agence)
  - Les honoraires TTC de l'agence s'élèvent à : \_\_\_\_\_ €
- À la charge de l'ACQUÉREUR
  - Le prix demandé (hors honoraires de l'agence) (TVA et toutes autres taxes INCLUSES) est de : 230.000 €  
(Montant que le vendeur percevra)
  - Les honoraires TTC de l'agence s'élèvent à : 9.117 €
  - Le prix affiché (incluant les honoraires de l'agence TTC) est de : 239.117 €

2 - DUREE DE L'AVENANT

La validité du présent avenant est limitée à la durée du mandat.  
Toutes les autres clauses et conditions du mandat restent inchangées.

Fait en deux exemplaires dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.  
Mots nuls / Lignes nulles / A Castede Dort le 21/09/2019

LE MANDANT, LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)  
Signature précédée de la mention manuscrite :  
« Bon pour avenant »  
Bon Pour Accord

LE MANDATAIRE  
Signature précédée de la mention manuscrite :  
« Bon pour acceptation de l'avenant »  
« Bon pour acceptation de l'avenant »  
C. Leroux